

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 8 février 2019

Procuration : Olivier FERRIER à Jean-Claude PRABEL
Dominique PERTUIZET à Claude LAYAT

Secrétaire de séance : Corinne POIRIER

Le conseil municipal, réuni le 8 février 2019 à 20h00 sous la présidence de Mr Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du vendredi 14 décembre 2018

Mr le Maire demande l'autorisation de rajouter un sujet à délibérer à l'ordre du jour :
- **Budget principal – Décision modificative n°1 – Vote de crédits supplémentaires pour le règlement d'une facture ENEDIS pour extension de réseau.**
Le conseil accepte la demande.

2019-001 **Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse - Modification des statuts**

M. le Maire expose que le Conseil de Communauté, lors de sa séance du 10 décembre 2018, a approuvé la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération, cette dernière portant sur les éléments suivants :

- Supprimer la compétence concernant l'organisation des achats groupés pour l'acquisition de fournitures scolaires des enfants scolarisés dans les collèges, dans les communes appartenant à l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse ; cette prestation sera cependant maintenue comme action ;
- Préciser qu'en ce qui concerne la compétence relative à l'organisation, la coordination et la gestion des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur le territoire des communes de Béréziat, Cras-sur-Reyssouze, Etrez, Malafretaz, Marsonnas, Montrevel-en-Bresse, appartenant à l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse, celle-ci est maintenue et fera l'objet d'une réévaluation à la fin de l'année scolaire dans le cadre de l'évaluation du dispositif ;
- Restituer aux communes de l'ancienne Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont l'adhésion au SIVOS du Collège de Coligny, s'agissant des communes de l'ancienne Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont dont les enfants sont scolarisés dans ce collège. Les communes concernées obtiendront en contrepartie une attribution de compensation calculée annuellement

Mr le Maire informe que la décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux membres et qu'il convient de délibérer sur ces modifications.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

2019-002 **Chapelle de Bellor – Validation du plan prévisionnel des travaux de restauration**

Mme Isabelle PROST présente le plan prévisionnel des travaux de restauration élaboré en concertation avec les bénévoles de l'association « Amis de la chapelle de Bellor », M. MANNING, délégué de la fondation du patrimoine et les services du patrimoine du Conseil Départemental de l'Ain. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce plan.

CORMOZ - RENOVATION CHAPELLE DE BELLOR - ESTIMATION DES TRAVAUX

Travaux	Description des travaux	Cout en euros HT	Cout en euros TTC
Etude des décors	Sondage décors	2 850,00	3 420,00
Travaux obligatoires pour remise en état de la chapelle (hors d'eau, hors d'air)	Etude de sol-diagnostic de stailité de l'édifice	1 000,00	1 200,00
	Toiture et zinguerie abergement et chenaux	7 450,74	8 940,89
	Vitraux	8 370,00	10 044,00
	Sol en ciment contre les murs intérieurs	6 208,29	7 449,95
	Electricité	6 729,76	8 075,71
	Compteur electricité	3 000,00	3 600,00
	Eau, branchement + plomberie	1 500,00	1 800,00
	Enduits murs intérieurs	7 500,00	9 000,00
	Porte entrée	500,00	600,00
Travaux plus complets afin conserver le patrimoine	Restitution décors peints du 19ème siècle	31 310,00	37 572,00
	Entretien du plafond	3 175,00	3 810,00
	Microsgommage des peintures murs interieurs Ouest nef, Nord nef, nord et sud Chœur	6 619,40	7 943,28
	Echafaudage	4 277,00	5 132,40
Total coût des travaux		90 490,19	108 588,23

2019-003

Personnel communal – RIFSEEP – Instauration du CIA

(M. le Maire ne prends pas part aux discussions et au vote)

Mme Corinne POIRIER expose le principe de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 1 000€, exonérée de charges sociales et défiscalisée pouvant être versée aux salariés et informe que cette mesure ne concerne que les employés du secteur privé. Dans ce cadre, Mme Corinne POIRIER propose la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour l'année 2019 afin d'offrir une compensation aux agents de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la mise en place de celui-ci avec un montant de base de 1 000.00 € brut proratisé au nombre d'heure de travail (11 votes POUR).

2019-004

Budget principal – Décision modificative n°1 - Vote de crédits supplémentaires pour le règlement d'une facture ENEDIS pour extension de réseau.

M. le Maire présente la facture de la société ENEDIS relative aux travaux d'extension du réseau d'électricité au lieu-dit « les Montets », d'un montant de 8 322.31 € TTC. Le budget primitif 2019 n'étant à ce jour pas voté, il convient d'accepter le règlement de cette dépense par le biais d'une décision modificative (vote de crédits supplémentaires). Le conseil municipal, à l'unanimité accepte de procéder au vote de crédits supplémentaires pour le règlement de cette facture. Les crédits nécessaires seront intégrés à l'opération 175 – Extension réseaux électriques. La recette nécessaire à l'équilibre du budget sera inscrite au compte 10226 – Taxe d'aménagement :

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	21534	175	Réseaux d'électrification	8 400,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
10	10226	OPFI	Taxe d'aménagement	8 400,00

Commission finances, fleurissement, gestion des salles et cérémonie

Budgets 2019 : Les commissions communales sont invitées à réfléchir à leurs projets pour l'élaboration du budget primitif 2019.

Présentation du bilan de la réalisation des projets prévus pendant l'exécution du mandat.

Commission bâtiments, réseaux et urbanisme

Atelier technique : Les travaux de remise en état du portail du local et de mise en place d'un garde-fou sur la mezzanine ont été effectués. Après contrôle, la prestation n'étant pas satisfaisante, la facture de la SARL GAUDILLERE est refusée et sera retournée à l'entreprise. Cette dernière sera invitée à procéder avec la commune à une visite de constat.

Accessibilité : La commune décide l'achat de 3 grilles caillebotis (entrée de l'église) répondant aux normes réglementaires (mailles < 2 cm) pour un montant de 223.29 € HT, soit 267.95 € TTC.

Elections : Réflexion pour le remplacement des panneaux d'affichage des propagandes électorales. Demandes de devis supplémentaires en cours.

Route de la Bascule – Assainissement : Présentation du devis de la société SOPRECO pour l'élaboration de plan de recollement. Après contact avec les services de la CA3B, compétente dans le domaine de l'assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2019, les travaux sont en cours d'étude.

Commissions Ecole, Cantine, Garderie, Bibliothèque, Culture et loisirs

Bibliothèque : Présentation du bilan financier 2018 et proposition du budget 2019.

Ecole : Présentation des besoins en matériel pour les services scolaires (fauteuils et chaises pour l'école et la garderie, micro-onde pour la cantine)

Bulletin municipal : Retour sur le bulletin.

Commission voirie, matériel technique et cimetière

Commission DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : Présentation du rapport de la SOGEDO relatif au pesage des poteaux incendie.

CPINI : Compte-rendu de l'assemblée générale du 25 janvier 2019.

Travaux route de la Bascule : Demande faite auprès de la société SOCAFL pour la reprise d'un bout d'enrobés sur le trottoir pour la suppression d'une flaque.

Matériel technique : Présentation du devis de réparation de la débroussailleuse. Au vu du montant, le conseil municipal décide de procéder au remplacement de ce matériel. Cette dépense sera prévue en investissement lors du vote du budget primitif 2019.

Cimetière : Le portail est maintenant fermé à clé. Un courrier d'information sera envoyé aux entreprises y travaillant.

Divers

Présentation des permis de construire et déclarations préalables récemment déposés

DP00112418D0020 M. MONTMAIN Michel – Construction d'une piscine ;

DP00112418D0021 M. HUBERT Alain – Construction d'une piscine avec abri ;

PC00112418D0013 Mr VACLE Angy – Extension de la toiture pour abri ouvert ;

PC00112416D0006M01 Mr MAHUL Stéphane – Permis modificatif implantation installation assainissement individuel ;

Personnel communal : Etude des candidatures pour le poste d'ATSEM en cours.

Epicerie : Rencontre avec M. RUFFIER Frédéric qui nous informe de sa volonté de faire valoir prochainement ses droits à la retraite. La commune étudie les pistes pour la reprise du commerce et décide de faire appel au service de la CA3B ;

Salon de coiffure : Le bail commercial de Mme Cécilia MONTMAIN se terminant le 31 mars 2019, la commune recherche un repreneur. Les services de la CA3B seront également consultés ;

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 ;

Réseau eau potable : Une visite des routes « chemin du Futioz » et « chemin de Rouboz » sera effectuée pour en vérifier l'état à la suite des travaux de remplacement de canalisation d'eau potable ;

CA3B : Présentation du nouveau site internet de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse ;

Retour sur le déroulement de la cérémonie des vœux 2019 ;

Etat-civil : A compter du mois de février 2019, et à la suite de l'avis favorable de M. le Procureur de la République, les célébrations de mariages civils pourront avoir lieu à titre exceptionnel à la salle polyvalente.

Date à retenir

Lundi 11 février : Conseil communautaire à 18h00 à Viriat ;

Vendredi 15 février : Chapelle de Bellor – Rencontre avec les services du Département à 15h00 en mairie ;

Vendredi 15 février : Comité syndical du SIEA à 18h00 à Peronnas ;

Vendredi 15 février : Réunion de chantier GRTGaz à 9h00 à Marboz ;

Lundi 18 février Contrôle DAACT à 9h00 M. MANQUILLET Franck ;

Lundi 18 février Contrôle DAACT à 10h00 M. PINELLI Gilles ;

Lundi 18 février Contrôle DAACT à 10h30 M. D'ADAMO Mario ;

Lundi 18 février Contrôle DAACT à 11h15 M. FAVIER Jean-Luc ;

Mardi 19 février : Conférence territoriale Bresse à 20h00 à Cormoz ;

Samedi 23 février : Réunion commission matériel-voirie-DECI à 9h00 en mairie ;

Vendredi 1^{er} mars : Réunion commission urbanisme à 19h30 en mairie ;

Lundi 4 mars : Réunion commission fleurissement-salle à 20h00 en mairie ;

Jeudi 7 mars : CPINI – Comité consultatif à 19h00 ;

Samedi 9 mars : Assemblée Générale du SIEA à 9h30 à Saint-Vulbas

Date du prochain conseil municipal le vendredi 15 mars 2019 à 20h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 8 février 2019

Répertoire des délibérations

Numéro de délibération	Objet
2019-001	Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse - Modification des statuts
2019-002	Chapelle de Bellor – Validation du plan prévisionnel des travaux de restauration
2019-003	Personnel communal – RIFSEEP
2019-004	Budget principal – Décision modificative n°1 - Vote de crédits supplémentaires pour le règlement d'une facture ENEDIS pour extension de réseau.

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique	X	LAYAT Claude	
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier	X	PRABEL Jean-Claude	
BEREZIAT Fanny			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
LAYAT Claude			